

Une chercheuse contre le crime industriel

« *La reconnaissance que j'appelle de mes vœux serait de voir la justice française condamner les crimes industriels à la mesure de leurs conséquences, pour qu'enfin la prévention devienne réalité* ». C'est en ces termes qu'Annie Thébaud-Mony, directrice de recherche à l'Inserm, spécialiste de la « santé au travail », a refusé le 31 juillet 2012 la légion d'honneur proposée par la ministre Duflot. Le parti industriel et les tenants de la réindustrialisation française, les sections CGT d'Arkema, de Peugeot et du volailler Doux n'ont pas réagi.

Nous profitons de ce geste de décence minimal – quoique exceptionnel – de la part d'une chercheuse en santé publique pour rappeler cette évidence : l'emploi tue, mais c'est en son nom que toutes les forces « progressistes », écolo-techniciennes, syndicalistes, « de gauche » réclament le « redressement productif » du pays. Quitte à se couvrir parfois d'une opportune conversion à la décroissance, sans jamais s'attaquer au tabou de l'emploi ni à la course à l'innovation – c'est-à-dire à la destruction de nos vies - que celui-ci exige.¹ Or chacun sait, grâce à Michel Destot, le maire PS-CEA de Grenoble que « *à travers [l'innovation] apparaît le développement des activités économiques qui génère lui-même des emplois pour l'ensemble de nos concitoyens. Il y a là une véritable mine d'or, prenons-en conscience.* »²

Depuis trente ans, Annie Thébaud-Mony documente ce que nous avons résumé par la formule « *Nos emplois valent plus que nos vies* ». En 2007, elle écrit : « *Le chômage, perçu comme principal problème social, a tendance à masquer les atteintes à la santé liées au travail. (...) En France, le travail tue, blesse et rend malade, à raison de deux morts par jour dus à des accidents, de huit morts par jour dus à l'amiante, de deux millions et demi de salariés exposés quotidiennement à des cocktails cancérigènes, de millions d'hommes et de femmes constamment poussés aux limites de ce qu'un être humain peut supporter, moralement et physiquement.* »³

Surprise : cette critique de l'emploi paraît dans le *Monde diplomatique*, aujourd'hui porte-parole de la gauche du parti industriel - qu'on se rappelle son récent appel en faveur des nanotechnologies, des biotechnologies et des technologies convergentes, au nom d'une « *nouvelle révolution productive* ». ⁴

Depuis trente ans, syndicalistes, associatifs citoyens et foules de gauche n'ont pas plus tiré de leçons que depuis un siècle, et continuent à réclamer plus d'*encadrement* du risque et de *normes* de protection des salariés. Or la notion même de risque professionnel, rappelle l'historien Jean-Baptiste Fressoz, fait partie de ces dispositifs conçus par l'industrie pour rationaliser son activité, pour *incorporer* et soumettre les ouvriers à sa comptabilité. « *Il ne faut donc pas penser le risque professionnel comme un dispositif de régulation d'un monde auparavant libéral, mais bien au contraire, comme la solution promue par les industriels et les assureurs à la crise d'une régulation préalable beaucoup plus contraignante (...). En reconnaissant que les accidents étaient intrinsèques à la société technologique, la doctrine du risque permettait à la fois de libéraliser les formes techniques et de gouverner de manière plus efficace. (...) Plutôt que la naissance de "l'Etat-providence", le risque professionnel désigne une nouvelle forme de laisser-faire, plus efficace, car faisant l'économie de la morale* ». ⁵

Bref, la notion de norme sous-entend un quota de pertes autorisé, avec calcul de leur coût.

¹ Cf *Sous le soleil de l'innovation, rien que du nouveau !*, Pièces et main d'œuvre, mai 2012 (www.piecesetmaindoeuvre.com)

² In *L'espace alpin et la modernité, bilan et perspectives au tournant du siècle*, sous la direction de Daniel J. Grange, PUG 2002

³ *Le travail, lieu de violence et de mort*, *Le Monde diplomatique*, juillet 2007

⁴ *Industrie, le socle de la puissance*, *Le Monde diplomatique*, mars 2012

⁵ Jean-Baptiste Fressoz, *L'Apocalypse joyeuse, une histoire du risque technologique* (le Seuil, 2012)

Cette économie a fait l'affaire des industriels aussi bien que des syndicats, qui, en « *courtiers de l'assujettissement à l'économie* »⁶, n'ont cessé de marchander l'encadrement des nuisances, dans leur alliance avec l'industrie pour la défense d'un modèle de production toujours plus meurtrier.

« *Dans les années 1970, ce sont finalement l'analyse coût/bénéfice (on tolère un risque en fonction de l'intérêt économique des substances) et la définition de seuils qui s'imposèrent dans les instances de régulation. Les nouvelles normes internationales telles que « doses journalières admissibles » pour les aliments ou « concentration maximale autorisée » pour l'air opéraient un travestissement subtil : étant donné l'inexistence d'effet de seuil, elles consacraient de fait l'acceptation, pour des raisons économiques, d'un taux de cancer acceptable.* »⁷

Qui a accepté ? Les salariés des usines polluantes, les habitants et les élus des « territoires » bénéficiaires des retombées de ces « mines d'or », une population résignée devant le progrès-qu'on n'arrête-pas et les impératifs de la compétition économique. Prenez Tarente, en Italie. Quand l'Ilva, énorme aciérie, s'y installe en 1960, seuls les obscurantistes adeptes du retour à la bougie regrettent le remplacement des moutons par les hauts-fourneaux. Même le Pape bénit ce complexe industriel qui fournit 40 000 emplois aux locaux. « *C'était notre fleuron, évoque le maire actuel Ippazio Stefàno, mais, peu à peu, nous avons subi les désagréments de la grande industrie, l'augmentation des tumeurs et, ces dernières années, nous avons également constaté la croissance des maladies cardiovasculaires, même chez des adultes de 45-50 ans.* »⁸ Surmortalité supérieure de 10 à 15 % à la moyenne nationale, malformations, maladies respiratoires, interdiction de consommer la viande locale et pour les enfants de jouer dehors : la dioxine règne à Tarente, et il aura fallu 52 ans de crime industriel pour que la justice mette sous séquestre une partie de l'usine, le 26 juillet 2012. Nos emplois valent plus que nos vies.

Annie Thébaud-Mony : « *Au terme de trente ans d'activité, il me faut constater que les conditions de travail ne cessent de se dégrader, que la prise de conscience du désastre sanitaire de l'amiante n'a pas conduit à une stratégie de lutte contre l'épidémie des cancers professionnels et environnementaux* ».

Nous perdons depuis trente ans, faute de nommer les maux qui nous affligent. Ceux qui ne font que leur boulot font un sale boulot, et les crimes industriels sont *aussi* commis par ceux-là. On ne se lamentera pas sur la fermeture de PSA et du groupe Doux. Brisons les machines à produire le cancer.

Pièces et main d'œuvre
Grenoble, 8 août 2012

Lire aussi : *Le cancer de l'industrie – Syndicalisme et chimiothérapie*, Pièces et main d'œuvre, mai 2012

**Retrouvez ce texte et bien d'autres sur
www.piecesetmaindoeuvre.com**

⁶ Encyclopédie des Nuisances, *Adresse à tous ceux qui ne veulent pas gérer les nuisances mais les supprimer*, 1990

⁷ Jean-Baptiste Fressoz, op. cité

⁸ *La Libre Belgique*, 4/08/12